



Lettre outre mer Covid 19

Depuis le début du confinement en métropole, la Fédération des finances CGT alerte sur la situation spécifique de l'outre-mer. En effet, à l'isolement géographique, s'ajoute une situation économique et sociale difficile et un manque d'infrastructures sanitaires bien plus marqué qu'en métropole.

LA CGT A DEMANDÉ:

>> des mesures encore plus drastiques de lutte contre la propagation de l'épidémie, par exemple que le stade 1 de l'épidémie amène des mesures identiques à celles mises en œuvre au stade 3 en métropole. Nous avons demandé des moyens économiques, humains spécifiques ;

>> une action spécifique du contrôle des prix pour éviter les abus et l'inflation, nécessitant le renforcement en moyens et en effectifs de la DGCCRF ;

>> l'organisation de discussions spécifiques avec les organisations syndicales d'outre-mer ; un recensement des effectifs du ministère, la déclinaison des Plans de Continuité de l'Activité, des mesures de prévention mise en œuvre, la réunion immédiate des CHS-CT avec la participation de tous les acteurs ;

>> que les consignes relatives aux plans de continuité de l'activité (PCA) tiennent compte des spécificités locales ; en ne faisant pas télétravailler les agents dans les horaires prévus pour la Métropole par exemple.

Nous avons alerté sur la situation de la DISI-DOM (services informatiques de la DGFIP). Cette direction a été rattachée à la DISI-SUD EST, et la CGT avait signalé l'année dernière les difficultés de communication et de compréhension entre la Direction à Marseille et les services locaux. Ces difficultés ont été actées par le ministère qui a demandé à la DGFIP un vademecum pour prévenir les risques discriminatoires géographiques. La situation d'urgence aujourd'hui invite à prendre des mesures de bon sens et à coordonner au plus près les réponses sur le plan local.

A toutes nos alertes et interpellation, les ministres n'ont jamais répondu, à part une remarque surréaliste sur le fait que le stade 3 est moins contraignant que le stade 1 ! (chacun peut en juger aujourd'hui), et que le secrétariat aux DOM met en place un dispositif.

Les ministres doivent **agir** et nous **répondre**, la Fédération des Finances CGT **soutiendra** et **appuiera** toutes les actions décidées et menées par les camarades d'outre-mer pour défendre leur droit légitime à la santé et à la sécurité.